

FOCUS

CASTELNAU-LE-LEZ

D'HIER À

AUJOURD'HUI



Montpellier
Méditerranée
Métropole



Montpellier
capitale
européenne
de la Culture
2025



**UNE HISTOIRE
DE LA COMMUNE**

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

PROLOGUE	3
LES PREMIÈRES TRACES D'OCCUPATION Préambule préhistorique du territoire communal	4
LA COLLINE DE SUBSTANTION Aux origines de Castelnau	5
HEURS ET MALHEURS D'UNE COMMUNAUTÉ Castelnau, Le Crès et Salaison	11
UNE COMMUNE QUI S'AFFIRME Castelnau au XIX ^e siècle	15
LE TEMPS DES GUERRES De la tourmente à la modernité	18
L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE ET URBAINE Défis et mutations de Castelnau-le-Lez	21

PROLOGUE

Ma promenade préférée dans cette région, où j'ai passé de douces heures à penser à ma patrie et à tous les êtres chers que j'y ai laissés, va au village de Castelnaud, à une petite demi heure de la ville [Montpellier]. Entre deux collines, coule le petit fleuve du Lez. D'un côté, se trouvent de nombreux tilleuls au feuillage épais ainsi que des chênes à l'ombre desquels j'ai l'habitude de m'asseoir. À mes pieds, le petit fleuve s'écoule et écume sur un barrage de pierre après lequel se dresse un moulin à poudre dont le martèlement résonne en rythme avec le murmure de l'eau et anime la scène de sons variés. En contrebas, quelques dizaines de lavandières se tiennent dans l'eau, immergées jusqu'à la taille, et lavent le linge de la ville. Derrière elles, un haut pont de pierre clôt le tableau. Juste en face de moi, derrière le moulin à poudre, se dresse le petit village de Castelnaud, accroché à flanc de colline, dominé par les ruines d'un vieux château. Plus en amont de la rivière, je vois l'endroit où se tenait l'ancienne *Sextantio* romaine, entièrement recouvert de tas de pierres parmi lesquels on distingue les traces d'une route militaire romaine, taillée dans la roche, qui conduisait à un pont de pierre dont une pile se dresse encore au milieu du Lez. En suivant ses méandres sinueux, j'admire entre les collines qui l'enserrent des vues magnifiques et des endroits charmants. Puis l'eau entoure une petite île, entièrement couverte de buissons ; puis je vois un barrage sur lequel se trouve une fabrique, ou un moulin ; sur le côté, s'élève un rocher escarpé, sorte de flanc de montagne, avec des chênes verts qui sortent de l'eau. Je pourrais suivre les bords du Lez pendant des heures, toujours certain que le paysage change tous les cinquante pas.

Johann Georg Fisch, *Lettres à propos des provinces du sud de la France à l'occasion d'un voyage à travers le Dauphinois, le Languedoc, l'Auvergne, la Provence et le Comtat Venaissin*, 1786-1788.

LES PREMIÈRES TRACES D'OCCUPATION

PRÉAMBULE PRÉHISTORIQUE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Les premières traces de présence humaine connues sur le territoire castelnauvien sont attribuées au Paléolithique moyen (environ de -300 000 à -40 000). À cette époque, les groupes humains exploitent les ressources naturelles des milieux dans lesquels ils évoluent : ils sont chasseurs-cueilleurs.

Les vestiges de ces occupations, mis au jour à l'est du domaine de Verchant en 1958 ainsi que sur les secteurs du parc d'activités Jean-Mermoz et du quartier Eurêka en 2007 et 2015, sont notamment des nucléus (blocs de pierre à partir desquels sont débités des fragments de pierre et des lames pour la confection d'outils), des racloirs, des outils en silex ainsi que des galets présentant des enlèvements anthropiques, datés du Paléolithique moyen ou supérieur (environ entre -40 000 et -12 500). Ces derniers, découverts dans des niveaux remaniés et dispersés par l'érosion d'un ancien vallon, témoignent d'une occupation de la plaine du Lez à cette époque, mais ne permettent pas de la localiser avec précision.



Galet paléolithique découvert dans le quartier Eurêka

Le Néolithique (environ de -6000 à -2300) est une période durant laquelle les chasseurs-cueilleurs se transforment en agriculteurs-éleveurs : **ils se sédentarisent** et domestiquent certaines espèces végétales et animales afin de produire leur nourriture, tout en intensifiant les échanges d'objets et de matières premières à grande distance. Cette époque est marquée par plusieurs innovations, comme l'invention de la poterie (terre cuite) et l'apparition du polissage (outils en pierre).

Sur le territoire communal, cette période est représentée par différents sites. Deux d'entre eux témoignent d'une occupation du Néolithique moyen (environ de -4500 à -3500) : la station du moulin de Sauret, découverte à la fin du XIX^e siècle puis détruite par plusieurs carrières de sable, et le site des jardins de Vert-Parc, fouillé avant l'aménagement de la résidence du même nom dans les années 2000. Trous de poteaux, puits, silos, foyers à pierres chauffées, sépultures, outils en pierre et en os, céramiques ou encore éléments de parure sont les témoignages matériels de ces occupations. L'étude des vestiges récoltés lors de la fouille des jardins de Vert-Parc a mis en évidence deux phases d'occupation ainsi que différents secteurs spécialisés (habitat, stockage, foyers).



Coupes néolithiques mises au jour aux jardins de Vert-Parc

LA COLLINE DE SUBSTANTION

AUX ORIGINES DE CASTELNAU

UN PREMIER BOURG FORTIFIÉ

La première occupation connue à ce jour sur la colline de Substantion remonte **à la fin de l'âge du bronze** (IX^e siècle avant notre ère). Plusieurs points de découvertes datant de cette période ont été recensés depuis le début du XX^e siècle aux abords du chemin de la Farigoule.

Un rempart, dont un tronçon est mis au jour par la fouille préventive menée par l'Inrap en 2015, semble s'étirer sur au moins 140 mètres de long, selon un tracé parallèle à l'escarpement rocheux, jusqu'au bas du chemin de la Farigoule. Les flancs de la fortification paraissent se refermer contre le bord de la falaise, enserrant une surface d'environ un hectare. Le mur, bâti en pierre sèche, est large de 2,5 mètres à sa base. Conservé aujourd'hui sur plus d'un mètre d'élévation, sa hauteur initiale doit dépasser deux mètres, au vu du volume des éboulements.

Des maisons sont accolées contre le flanc nord du mur, à l'intérieur de l'aire enclose. L'ensemble est daté du IX^e siècle avant notre ère par le mobilier céramique. Si **l'habitat fortifié** n'occupe pas le point culminant du relief, localisé à 200 mètres au sud-est, sa position, sur le rebord du plateau, autorise le contrôle des voies de communication fluviales et terrestres qui assurent la liaison entre le littoral et l'arrière-pays. Il occupe ainsi une place majeure parmi les sites de la même période, contrastant avec les habitats ouverts parsemant la plaine littorale.



Céramiques décorées
datant de la fin de
l'âge du bronze



**Restitution
du tracé du rempart
datant du IX^e siècle
avant notre ère**



**Intérieur et hypothèse de
restitution d'une habitation
de la colline de Substantion
du V^e-IV^e siècle avant notre ère**



L'AGGLOMÉRATION GAULOISE SE DÉVELOPPE

La colline de Substantion, fouillée depuis le début du XIX^e siècle, constitue **un site majeur pour l'âge du fer**. Après un hiatus d'environ deux siècles, un nouvel habitat s'installe au début du VI^e siècle avant notre ère. L'agglomération prend rapidement de l'ampleur pour s'étendre dès le V^e siècle avant notre ère sur cinq à six hectares sur le plateau. Cet habitat de hauteur est complété par des installations sur les rives du Lez et la colline voisine de Navitau.

Les fouilles menées en 2015 au chemin de la Farigoule ont mis en lumière **un quartier de l'agglomération gauloise**. Le bâti, maintes fois remanié entre le VI^e et la fin du IV^e siècle avant notre ère, y est extrêmement dense. Les maisons, de 25 à 45 m², sont séparées par d'étroites ruelles et étagées en terrasses suivant la pente du terrain. Les murs sont construits en terre et en adobe (briques de terre crue moulée) et reposent sur des soubassements de pierres. Des enduits de terre sont appliqués sur les parois. Des fragments de bandeaux peints témoignent dès le V^e siècle avant notre ère de décors plus élaborés. Les sols sont en terre battue, plus rarement pavés d'adobes ou de pierres. L'intérieur des pièces d'habitation comprend divers équipements domestiques : fours et foyers équipés d'une surface d'argile parfois décorée d'incisions, banquettes installées le long des murs. De grandes jarres de stockage, disposées dans l'angle des pièces, abritent les réserves de la maisonnée. Des constructions annexes telles que grenier et appentis sont parfois accolées aux maisons. Au milieu du V^e

siècle avant notre ère, une des maisons est transformée en atelier de forge et témoigne de la pratique d'une activité artisanale. Ce secteur du bourg semble tomber en désuétude à la fin du IV^e siècle avant d'être rebâti dans le courant du II^e siècle avant notre ère. Un regain de dynamisme intervient alors avec de nouveaux programmes de construction sur la colline. C'est sans doute à cette période qu'il faut attribuer l'édification d'**un rempart** encore visible au XIX^e siècle, mais démantelé depuis. Celui-ci longe à l'ouest et au nord le rebord du plateau, obliquant vers le sud au niveau du chemin des Aires, enserrant une surface de près de 10 hectares.

Parmi **les nécropoles de l'oppidum**, celle découverte en 2015 sur le secteur du domaine de Caylus compte vingt-neuf sépultures à incinération datées entre 550 et 450 avant notre ère. Localisées en bordure de voie, elles sont implantées selon deux axes principaux. Certains cheminements sont organisés autour d'un puits. L'étude des objets déposés dans les tombes a permis, chose rare, de déterminer le genre des défunts. Tous devaient appartenir à l'élite sociale locale. La vocation funéraire de la zone ne disparaît pas aux périodes suivantes : plusieurs tombes isolées sont attestées entre le II^e siècle avant notre ère et le I^{er} siècle de notre ère.



UNE ÉTAPE SUR LA VIA DOMITIA

Dès le II^e siècle avant notre ère, Rome occupe progressivement le sud de la Gaule. Cette conquête est notamment marquée en -118 par la fondation de *Narbo Martius* (Narbonne), ainsi que par l'aménagement de la *Via Domitia* par le proconsul Cnaeus Domitius Ahenobarbus à partir du réseau viaire préexistant. Cette route traverse le Lez sur un pont situé en contrebas de l'*oppidum*, dont les piles étaient encore visibles au XIX^e siècle par basses eaux.

À cette époque, l'*oppidum* situé sur la colline de Substantion devient **une agglomération-étape** sur cette voie, identifiée alors sous le nom de *Sextantio*, située entre *Ambrussum* à Villetelle et *Forum Domitii* à Montbazin. L'agglomération conserve son organisation en terrasse héritée de l'âge du fer (certains bâtiments suivent exactement le tracé de murs plus anciens) et la trame urbanistique demeure assez stable. Souvent affectés et arasés par l'occupation médiévale, nous conservons de cette époque des rues empierrées avec canalisations, des murs de soutènement, des enduits peints, des mosaïques, des monnaies ainsi que du mobilier en céramique et en verre.

Deux domus, maisons urbaines aisées, ont été mises au jour en 2018 à l'occasion d'une fouille préventive. Leur plan, constitué de salles bâties sur une terrasse, accessibles depuis la galerie

d'un *atrium* (cour intérieure), témoigne de **l'influence des modèles de l'Italie antique**. Il en est de même du décor qui compte des enduits peints polychromes et des mosaïques. Les sols en béton lissé à éclats de tuileau (fragments de tuiles et d'amphores agglomérés à la chaux) sont ornés de semis géométriques de tesselles. Ces derniers forment un motif à la mode en Italie et en Gaule du sud aux II^e-I^{er} siècles avant notre ère appelé « bouclier de losanges ».

De nombreux vestiges mis au jour en différents lieux du territoire communal indiquent également l'existence, **en périphérie** de *Sextantio*, de nombreuses installations agricoles, d'ateliers, de fours de potiers, ainsi que de plusieurs nécropoles.

Mobilier découvert dans une tombe à incinération à proximité du moulin de Navitau



◀ **Sol en béton antique datant du milieu du I^{er} siècle avant notre ère**

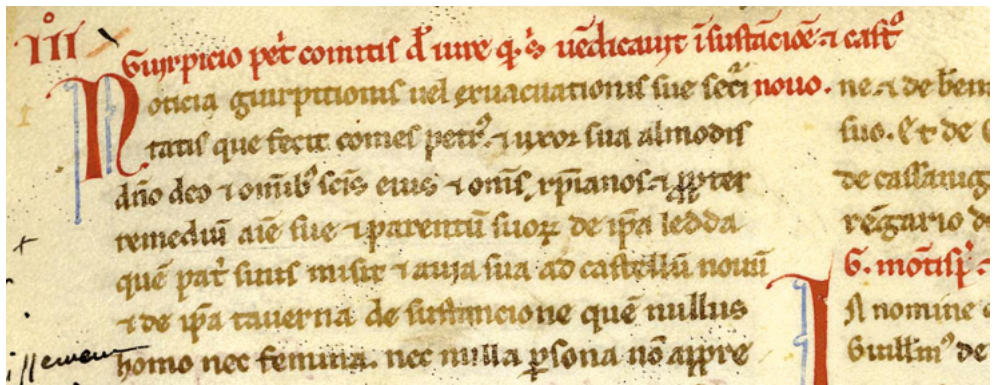
SUBSTANTION, CHEF-LIEU COMTAL

Au cœur du royaume wisigoth, émerge au VI^e siècle un nouveau découpage territorial au sein duquel *Sextantio* est intégrée : le diocèse de Maguelone. Après les tumultes causés en 737 par le passage de Charles Martel dans l'ancienne Septimanie alors occupée par les Arabes, les évêques semblent se réfugier à *Sextantio*. En parallèle, au milieu du VIII^e siècle, le pouvoir carolingien élève Maguelone au rang de siège comtal. Le comté se superpose alors à l'évêché. À la fin du siècle, l'évêque Théodulf d'Orléans parle de *Sextantio* et de Maguelone, indiquant ainsi **une certaine bipolarisation** de l'espace régional.

À la fin du IX^e siècle, *Sextantio*, alors identifiée par déformation sous **le nom de Substantion**, se dote d'un *castrum* (habitat élitairé fortifié non découvert à ce jour), mentionné par rapport à son *suburbium* (territoire sous sa dépendance). À l'aube du X^e siècle, l'agglomération est identifiée comme chef-lieu comtal, même s'il faut attendre le siècle suivant pour que cette mention se généralise et que le titre comtal soit clairement associé à un ressort géographique. On lit *Bernardus comes substantionensis* (Bernard comte de Substantion) vers 1019. Le *castrum* assoit alors son pouvoir politique, administratif, fiscal et militaire sur **un vaste comté**, s'étendant depuis la côte jusqu'aux contreforts des Cévennes. Durant le Moyen Âge, Substantion compte différentes églises ainsi qu'un vaste cimetière, confortant l'hypothèse d'une forte population.



Sépultures en coffrage de pierre du cimetière médiéval de Substantion



▲ Abandon par le comte de Melgueil et son épouse de droits perçus à Castelnaud et Substantion dans le *Cartulaire des Guilhem de Montpellier* : une des plus anciennes mentions textuelles de Castelnaud vers 1083

Église romane édiflée à côté du *castellum novum* à partir de la fin du XII^e siècle



LA NAISSANCE DE CASTELNAU

Durant la deuxième moitié du XI^e siècle, est érigé à environ un kilomètre au sud, sur une éminence de tuf calcaire en surplomb du Lez, un *castellum novum* (château neuf), au profit duquel Substantion se dépeuple très progressivement. Ce nouveau pôle local de puissance et de regroupement de l'habitat, dont les vestiges se découvrent dans le jardin de l'Espace culturel Pierre-Fournel, constitue l'**origine de la ville et de son nom** (*castellum novum* en latin puis *castèlnòu* en occitan et enfin *castelnaud* en français).

Le siège comtal est finalement transféré à Melgueil (actuelle Mauguio) où un château sur motte existe déjà, témoignage de l'affaiblissement de la puissance comtale et de la fragmentation du territoire liée à la féodalité. En 1085, le comté est même offert

par le comte Pierre à la papauté, ce qui le place sous protection pontificale tout en renforçant le pouvoir de l'évêque de Maguelone.

Un siècle plus tard, le comté de Substantion-Melgueil passe sous le contrôle des comtes de Toulouse en lutte pour la domination du Midi de la France, tandis que le *castellum novum* passe aux mains des seigneurs de Montpellier en pleine ascension. À partir de ce moment, Castelnaud est soumise aux mêmes règles que celles en vigueur dans la ville, détaillées dans la charte des coutumes datant de 1204. Il devient ensuite propriété des rois d'Aragon par le mariage de Marie de Montpellier avec Pierre II d'Aragon, puis des rois de Majorque.

Cette période est marquée par les rivalités entre les seigneurs de Montpellier et de Melgueil qui, lorsque les négociations ne peuvent aboutir, se soldent par la violence. Citons pour exemple la guerre de 1124-1125 qui oppose Bernard IV de Melgueil et Guilhem VI de Montpellier.

HEURS ET MALHEURS D'UNE COMMUNAUTÉ

CASTELNAU, LE CRÈS ET SALAISON

ENTRE CRISES ET CHANGEMENTS POLITIQUES

Au début du XIII^e siècle, alors que le Midi est secoué par la croisade contre les dissidences religieuses régionales, le Montpelliérais demeure globalement **proche de la papauté**. Innocent III s'attache comme légat Pierre de Castelnaud, archidiacre de Maguelone, très probablement originaire de Castelnaud, assassiné en 1208.

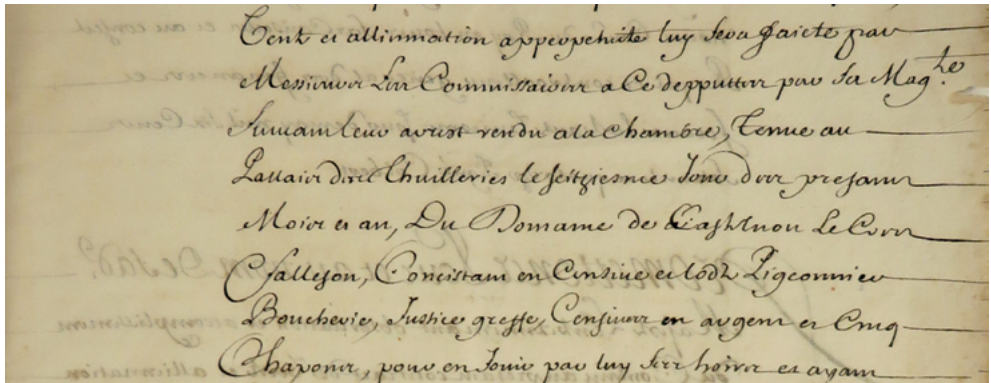
Alors que les droits sur Montpellier sont achetés par le roi de France en 1349, le village de Castelnaud, cédé par Isabelle de Majorque, n'est **rattaché au domaine royal** qu'en 1395. À cette date, un rapport moins conflictuel au pouvoir royal s'instaure déjà, notamment depuis l'entrée triomphale de Charles VI dans Montpellier sous un dais processionnel en 1389.

En parallèle, le Montpelliérais, à l'image de l'ensemble du royaume de France, connaît **une période de crises** à partir du milieu du XIV^e siècle. Famines, sécheresse, froid, crues du Lez, peste, révoltes et conséquences de la guerre de Cent Ans accablent les habitants. L'église de Castelnaud, édifiée à la fin du XII^e siècle, est surélevée et fortifiée afin de contribuer à la défense du village. Les autorités prennent parfois des mesures d'urgence précises. Par exemple, le 19 novembre 1365, du fait de la présence d'un capitaine gascon dans le village, toute la farine et le blé à moudre des moulins du Lez, installés autour du pont de Castelnaud nouvellement construit, sont mis à l'abri à Montpellier.

AU TEMPS DES TROUBLES RELIGIEUX

À l'aube de l'époque moderne, Castelnaud, également nommée Châteauneuf, blottie autour de son château, s'est développée au détriment de Substantion, finalement abandonnée. Siège d'une cour de justice, l'agglomération est dotée depuis le Moyen Âge d'une communauté structurée, cadre de l'organisation administrative aux côtés de la seigneurie et de la paroisse, composée d'un bayle, représentant du seigneur, et de consuls. Le village repose sur une économie agricole (céréaliculture, viticulture, oléiculture) et pastorale, aux côtés de laquelle d'autres secteurs tiennent une place honorable (activités meunières, piscicoles, artisanales), résultat de **l'augmentation démographique** en général et du développement du commerce à Montpellier en particulier. L'essentiel des terres et des biens de Castelnaud est alors possédé par des ordres religieux et des notables locaux.

Au XVI^e siècle, alors que Montpellier affirme sa dimension de capitale régionale, le Languedoc est bousculé par les conflits dits de Religion, ponctués de sièges, de destructions et de massacres, mais aussi de temps de paix et de tolérance. En 1561, année du premier colloque protestant réuni à Montpellier, les idées de la foi réformée circulent déjà largement chez les artisans, bourgeois et nobles. Parmi eux, on compte plusieurs membres de la famille de Gaudete des Ursières, dont sont issus certains seigneurs de Castelnaud. **Les guerres civiles** se succèdent alors durant plusieurs années. En 1570, Castelnaud est incendiée par l'armée protestante. En 1577, alors que Montpellier est assiégée par Henri I^{er} de Montmorency,



gouverneur du Languedoc venant tout juste de rejoindre le parti du roi, le pont du village est le théâtre de combats acharnés.

La signature de l'édit de Nantes en 1598 met fin aux troubles pour quelque temps. Le projet d'une nouvelle église calviniste, qui comprendrait notamment Castelnaud et Le Crès, se fait jour et les calvinistes acquièrent un cimetière à Castelnaud. Mais de nouveau la situation s'envenime. Louis XIII, entouré de son armée, assiège Montpellier à compter du 31 août 1622. Après cinquante jours, le siège se conclut par un compromis : Montpellier n'a pas cédé mais se soumet au roi. Dès lors, le pouvoir royal affirme sa présence et son autorité en Languedoc.

L'ACHAT DE LA FAMILLE DE CASTRIES

En mars 1645, Louis XIV érige par lettres patentes la baronnie de Castries en marquisat en faveur de René-Gaspard de La Croix, dont les qualités militaires avaient déjà été récompensées quelques années plus tôt. Celui-ci devient ainsi le premier marquis de Castries. Il vient d'épouser Isabelle de Bonzi. Souhaitant agrandir son domaine, il prie son beau-frère le cardinal Pierre de Bonzi, représentant important du pouvoir royal en Languedoc, d'intervenir auprès de Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV. Selon l'arrêt du 16 mai 1674 rendu aux Tuileries, la seigneurie de Castelnaud, Le Crès et Salaison est inféodée à la famille de Castries à perpétuité, moyennant la somme de 5 852 livres.

SOUS LE POIDS DES CHARGES

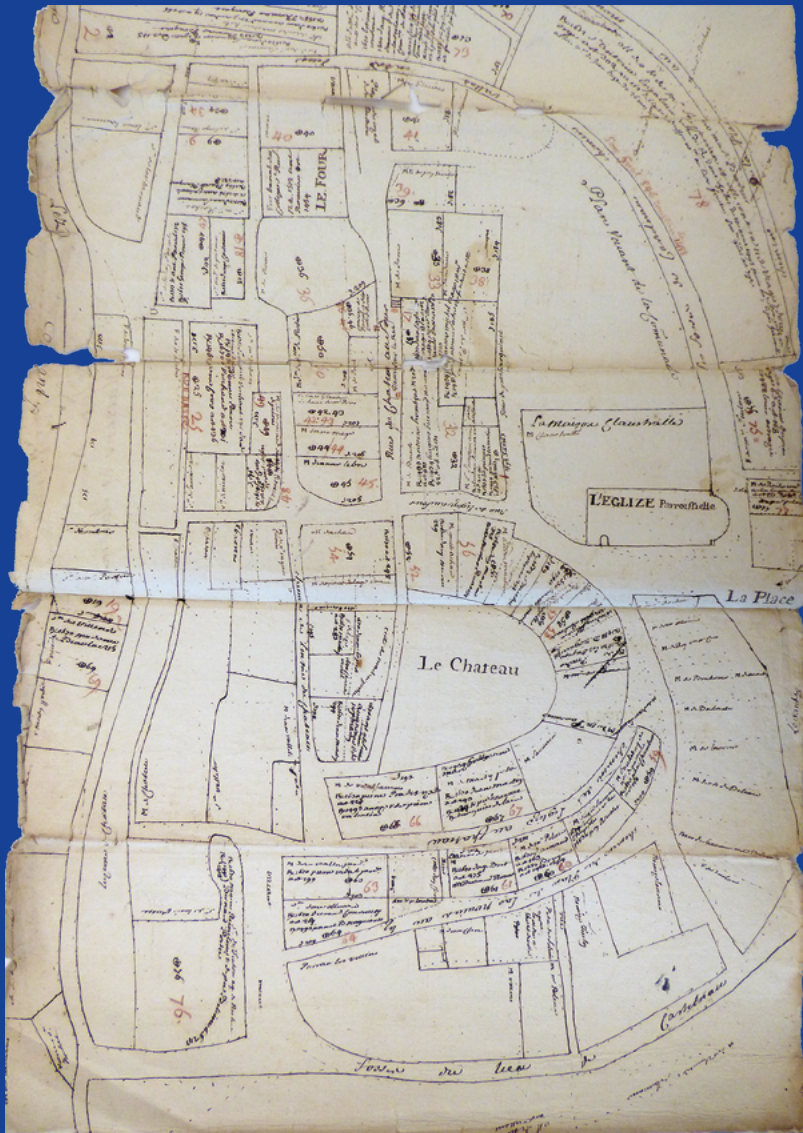
Le poids de l'impôt ne cesse d'augmenter dès le XVII^e siècle, qu'il s'agisse de l'impôt direct, souvent très inégalitaire, ou des impôts de consommation. Le Languedoc et le royaume connaissent une crise sans précédent à partir des années 1680, pour quatre à cinq décennies. La population de Castelnaud, Le Crès et Salaison est alors majoritairement misérable. La communauté doit elle-même sans cesse s'endetter. Elle emprunte à des particuliers dont les remboursements d'intérêts surchargent les délibérations consulaires.

Malgré les efforts quotidiens des consuls pour gérer au mieux les biens de la communauté, défendre ses droits, régler les conflits réguliers avec l'instance ecclésiastique et résoudre les désordres, ceux-ci se voient contraints de supplier régulièrement la famille de Castries et l'Intendant de la province de Languedoc de leur apporter un secours financier.

Alors qu'une mauvaise récolte est rapidement synonyme de disette, les habitants fuient la misère et le village se dépeuple. Ceux qui restent sont souvent contraints d'abandonner leurs biens afin d'alléger leurs charges fiscales, ce qui entraîne un manque à gagner pour la communauté et donc une aggravation de la pression fiscale pour les autres habitants. Comptant environ 400 habitants en 1709 (76 foyers pour Castelnaud et 20 pour Le Crès), la communauté ne compte plus que 267 habitants en 1721, année de la peste en Languedoc. Au milieu du siècle, le village est parsemé de maisons abandonnées. La population ne remonte qu'à l'aube de la Révolution.

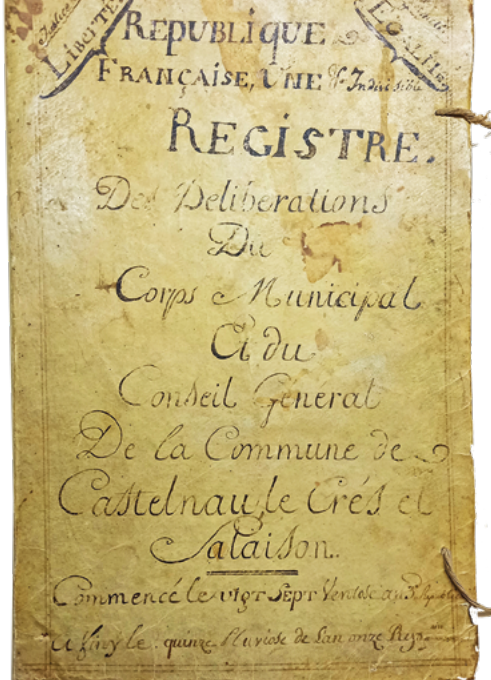
◀ Extrait de l'attestation de paiement de l'achat de la seigneurie de Castelnau par la famille de Castris en 1674

Glacière témoinant du commerce de la glace aux XVII^e et XVIII^e siècles (17 avenue Roger-Salengro)



Plan levé du village de Castelnau au début du XVIII^e siècle

**Registre des délibérations
du conseil de Castelnaud
pendant la période révolutionnaire**



CASTELNAU SOUS LA RÉVOLUTION

La situation économique et politique du royaume est désastreuse lorsque Louis XVI convoque à l'été 1788 les États généraux (assemblée des trois ordres, clergé, noblesse et tiers état). À partir de ce moment, les événements nationaux et locaux s'accroissent. La communauté est surendettée et l'hiver ravage presque tous les oliviers, privant de nombreux habitants de leur unique source de revenus. À son niveau, la communauté prend part à **la Révolution déjà en marche**.

Le 8 janvier 1789, Jean-Scipion-Vialars de Sarnely représente le conseil à l'assemblée générale du diocèse afin de délibérer, notamment, sur « ce qui peut **tendre au soulagement du peuple** ». Deux mois plus tard, Jean-Baptiste Bez, premier consul, participe à l'assemblée de la sénéchaussée de Montpellier, en vue de la rédaction des cahiers de doléances et de l'élection des députés aux États généraux. Le 8 décembre, à la suite des épisodes nationaux récents (abolition des droits féodaux et de nombreux privilèges, adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen...), le conseil édicte un nouveau règlement d'imposition « dans lequel seront compris les noms et les biens de tous les privilégiés ».

L'adoption de **la Constitution civile du clergé** fracture durablement la société. Le curé de Castelnaud, Gaspard Andabre, refuse de prêter serment et est déporté en Espagne. Antoine-Raymond Monsservin est installé avec l'appui de la garde civile pour le remplacer, avant de renoncer finalement à l'exercice des fonctions du culte en 1793, en pleine politique de déchristianisation.

Alors que des « gens de Castelnaud et du Crès » menacent d'incendier les propriétés de la noblesse, la famille de Castries émigre à l'étranger. Ses biens castelnauviens, dont les vestiges du « château », à savoir une tour vétuste servant de pigeonnier et un enclos de jardin, sont **vendus comme biens nationaux**.

À partir de la fin de l'été 1793, les pénuries alimentaires se poursuivent et la situation s'envenime. Castelnaud participe à l'effort de guerre par l'ouverture d'une exploitation de salpêtre servant à la production de poudre à canon. Après le vote de la Loi des suspects qui permet l'arrestation immédiate de tout opposant présumé à la République, de nombreux citoyens demandent des certificats de civisme pour éviter d'être inquiétés par le pouvoir révolutionnaire, tandis que plusieurs habitants sont incarcérés à Montpellier.

Dorénavant, tout maire ou agent national doit prêter serment et jurer de « maintenir de tout [son] pouvoir l'unité et l'indivisibilité de la République française [et] de mourir en la défendant ». La situation ne se stabilise qu'au début du XIX^e siècle.

UNE COMMUNE QUI S’AFFIRME

CASTELNAU AU XIX^E SIÈCLE

VIVRE APRÈS LA RÉVOLUTION

La Révolution est avant tout politique et sociale. Elle est également administrative et met en place **de nouveaux cadres institutionnels**. La communauté de Castelnaud, Le Crès et Salaison devient une commune à part entière, possédant un conseil général de onze membres élus au suffrage censitaire (par les citoyens payant un certain montant d'impôt) et soumis à l'approbation du préfet. Il comprend un maire, un procureur syndic, des officiers municipaux, des notables et un secrétaire greffier. La commune est rattachée en 1790 au district de Montpellier, qui laisse place en 1800 à l'arrondissement de Montpellier, au cœur du département de l'Hérault. Cet ordre nouveau bouleverse les relations des pouvoirs locaux au pouvoir central. Les lois de laïcisation apportent également des bouleversements durables. **L'état civil** transforme les comportements et les mentalités dans les familles : les naissances, mariages et décès sont désormais des actes civils qui ne relèvent plus du monopole de l'Église. Dès octobre 1792, le registre paroissial utilise le calendrier républicain, avant d'être confié le 27 décembre à Pierre Réginaud, « maire du lieu de Castelnaud nommé officier public par le conseil général de la commune ». Malgré l'instabilité politique engendrée par la Révolution, les responsables communaux d'Ancien Régime parviennent pour la plupart à conserver leurs positions (maires et membres du conseil général). Ils administrent la commune avec économie alors que la population demeure majoritairement pauvre.

LES CONDITIONS DE VIE S'AMÉLIORENT

À Castelnaud, tout comme pour le reste de la France, le XIX^e siècle est une période d'**instabilité politique**. En témoigne notamment le discours de prise de fonction de Jean Rochet en tant que maire le 6 août 1815, à la Restauration, priant les habitants d'« anéantir tout esprit de parti ». Si l'Ancien Régime se meurt peu à peu, son héritage reste pesant et la société demeure traditionnelle. Le pouvoir se positionne encore là où demeure la puissance financière : suffrage censitaire, action des plus forts contribuables dans l'administration de la commune et nomination du maire par l'État. Les conditions de vie, difficiles jusqu'au milieu du siècle, s'améliorent progressivement. L'apport de l'éducation, le développement des moyens de communication (aménagement et entretien régulier des chemins, démolition et construction de ponts, apparition du tramway hippomobile puis électrique en 1880 et 1897, du télégraphe en 1889, du téléphone en 1906...) ainsi que les bénéfices liés à la viticulture, engendrent **un changement des mentalités** ainsi qu'une expansion économique. Toutefois, la commune peine à subvenir aux nombreuses dépenses et recourt régulièrement à l'emprunt. Le village possède depuis 1857 une mairie à part entière, qui accueille également les écoles de filles et de garçons, ainsi que les habitations des enseignants.



La population prend lentement conscience du rôle qu'elle peut jouer dans la société en participant aux luttes politiques, tandis qu'une nouvelle sociabilité se fait jour : celle des tables des cafés (toujours très masculines), des lavandières, des cercles, des guinguettes au bord du Lez où l'on peut manger et danser, des bals populaires et encore des promenades champêtres.

À la fin du siècle, alors qu'au nom de Castelnaud s'adjoint désormais la mention du Lez, l'équilibre républicain s'installe durablement, même si la commune reste dirigée par des notables qui soutiennent l'Église alors fermement opposée à la République. La population fait plus que doubler en cent ans (environ 500 habitants au début du XIX^e siècle contre 1213 en 1901).

L'INDÉPENDANCE DU CRÈS

Après la Révolution, le hameau du Crès est toujours rattaché au village de Castelnaud. Les dissensions entre les habitants des deux localités ne tardent pas à se manifester.

Le 17 mars 1846, un conseil municipal extraordinaire se réunit afin de délibérer sur la demande des habitants du hameau du Crès d'être « distraits de la commune de Castelnaud et érigés en nouvelle commune ».

Les Cressoises invoquent **quatre griefs** : les chemins communaux qui desservent le hameau sont en mauvais état, le puits n'est pas nettoyé ce qui oblige les habitants à aller « au loin chercher de l'eau potable », le vicaire n'assure pas le service religieux de façon régulière du fait du mauvais entretien du presbytère, et enfin, l'absence d'école sur

place discrimine les enfants par la distance à parcourir jusqu'à Castelnaud. Le projet est finalement repoussé.

En 1847, la demande est réitérée et approuvée par le conseil municipal. Cette fois-ci, le préfet s'y oppose par un arrêté daté du 14 décembre 1850.

Le 2 juillet 1870, les habitants du Crès s'adressent directement au ministre de l'Intérieur. Un avis « très favorable » est apporté au projet le 15 juillet 1872. Il est autorisé par arrêté préfectoral le 18 septembre 1872. Un décret d'Adolphe Thiers, président de la République, établit la section du cadastre du Crès comme **commune à part entière** le 30 septembre 1872 : la commune du Crès est née.

◀ **Castelnaud dessiné**
par Jean-Marie Amelin
le 24 février 1832

Terminus du tramway
(actuelle place de la liberté)



Lavandières au Lez
devant le pont du chemin de fer



Commerces en cœur de village
(actuelle rue Pasteur)

Café-restaurant Alexandre
au parc Monplaisir



Cartes postales
de Castelnaud-le-Lez
au début du XX^e siècle

LE TEMPS DES GUERRES

DE LA TOURMENTE À LA MODERNITÉ

Le monument aux morts ►
sur la place de la mairie
vers 1930

UN VILLAGE BOUSCULÉ PAR LA GRANDE GUERRE

À la veille de la Première Guerre mondiale, Castelnau-le-Lez est un village très actif, largement tourné vers l'agriculture et riche de multiples artisans et commerçants très dynamiques. La vigne couvre près du tiers de la superficie de la commune (358 sur 1120 hectares). Les petites exploitations comme les grands domaines (domaine de Verchant, mas de Rochet, clos de l'Armet, mas Bertin, mas de Caylus...) sont durement touchés lors de la crise de 1907, provoquée par la surproduction. Le village compte par ailleurs plusieurs boucheries, cafés, boulangeries, épiceries, marchands de bois, salons de coiffure, bazars, aux côtés d'une fabrique de biscuits, d'un charron forgeron et d'un maréchal ferrant, de cordonniers, tonneliers, jardiniers, menuisiers, peintres...

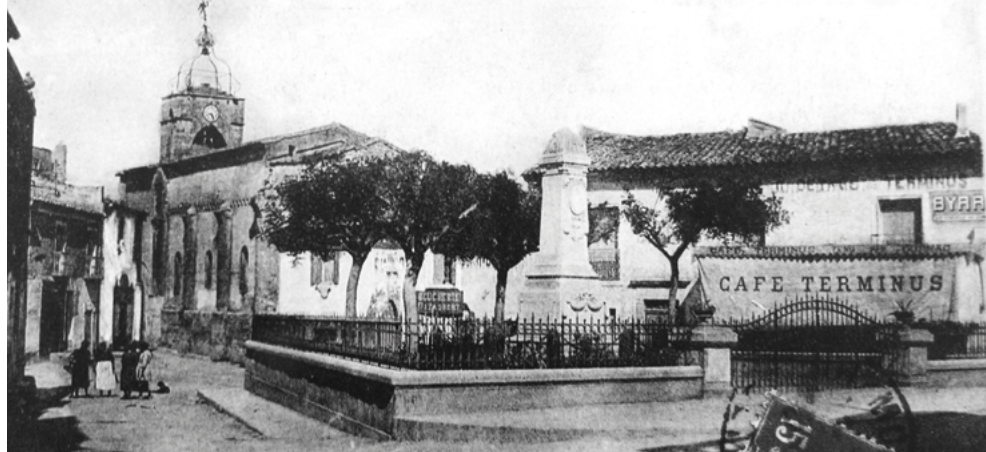
L'annonce de la mobilisation générale est placardée dans toutes les communes françaises et proclamée le 2 août 1914 par le maire de Montpellier. Tous les Castelnaudviens âgés de 20 à 48 ans partent au front. **De nombreux actes héroïques** sont distingués par des décorations (Légion d'honneur, Croix de guerre avec étoiles ou palmes, médaille militaire). Citons parmi d'autres l'un des premiers « morts pour la France » de la commune, en 1914, François Dumas, père de l'égyptologue du même nom qui fouille plus tard la colline de Substantion.

Même éloignée du front, la commune est marquée par la guerre (mobilisation des hommes, arrivée de réfugiés, participation à l'effort de guerre et travail des femmes). Fin 1918, Castelnau-le-Lez a perdu environ soixante-dix de

ses enfants, laissant **de nombreuses familles meurtries**. Un monument aux morts, œuvre du sculpteur montpelliérain Joseph Coste, conserve la mémoire de leurs noms. Inauguré en 1925 par le maire Édouard Pujol, héros de guerre fait chevalier de la Légion d'honneur en 1917, il est installé sur la place de la mairie (actuelle place de la Liberté). L'année suivante, un buste en marbre blanc honore à ses côtés la mémoire du célèbre pilote castelnaudvien Charles Amans, pionnier de l'aviation, dont les exploits sont cités par les maréchaux Foch et Joffre. Monument et buste sont transférés en 1966 au cimetière de la Crouzette.

CASTELNAU-LE-LEZ SE MODERNISE

À partir de l'entre-deux-guerres, la commune commence à endosser un rôle de banlieue résidentielle de Montpellier, ce qui accentue **sa modernisation**. Le centre historique est raccordé à l'électricité à partir de 1925. Les nouveaux projets d'urbanisme font la part belle à l'aménagement des chemins et des rues (goudronnage du centre-ville à partir de 1936), à la création de lotissements (quartier Roucher en 1933, au-dessus de l'actuelle mairie) aux côtés de maisons individuelles et d'équipements sportifs et de loisirs (boulodrome, terrain de sports) et d'un lavoir-séchoir. Alors que la population ne cesse d'augmenter (1120 habitants en 1921 et 2226 en 1936, avec une population « éparse » qui devient supérieure à celle du village), l'école Jules-Ferry (installée à l'emplacement de l'actuelle résidence Le France, rue Jules-Ferry) est inaugurée en 1931. Cet élan est néanmoins ralenti par les problèmes liés à la viticulture (la



monoculture entraîne une chute importante des prix) ainsi que par les crues du Lez qui ravagent la région en faisant de multiples victimes. Dans la nuit du 26 au 27 septembre 1933, le café restaurant Alexandre du parc Monplaisir est ainsi entièrement détruit, tandis que sa propriétaire Denise-Berthe Pardigon décède.

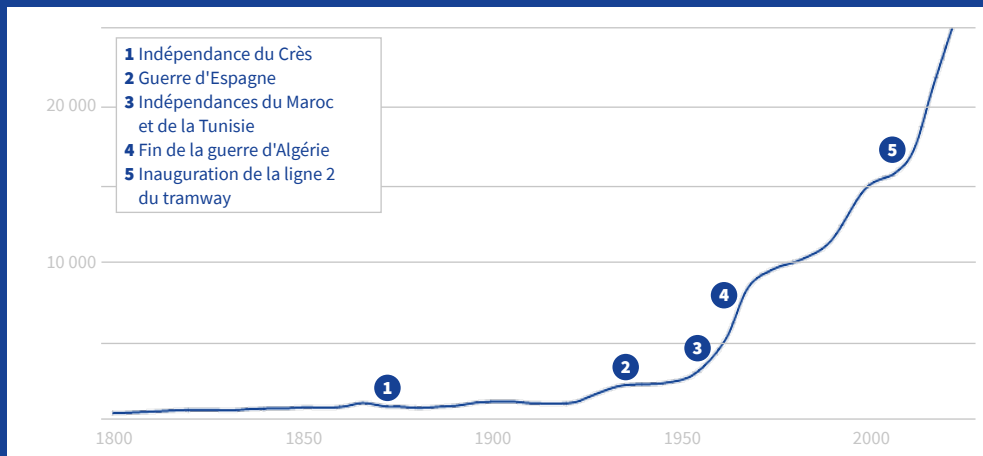
L'équipe municipale compte plusieurs héros de la guerre qui se maintiennent au pouvoir pendant de nombreuses années. À la suite de la démission d'Émile Azéma, accusé de malversation en 1932, **Moïse Majurel** est élu maire de la commune. Membre de la Section française de l'Internationale ouvrière, il s'efforce de défendre le prolétariat ainsi qu'une politique financière plus juste. Il structure dans ce but l'action communale avec la création de sept commissions (assistance, travaux publics et hygiène, eau, comité des fêtes, finances, chemins communaux, instruction publique et cimetière). Il est élu député en mai 1936, à la suite de la victoire du Front populaire. En octobre 1937, le conseil municipal rationalise la dénomination des rues du village et leur numérotation, mettant à l'honneur de nombreuses personnalités politiques marquantes pour la municipalité : Jules Guesde, Émile Combes, Camille Pelletan, Albert Thomas, Jean Jaurès...

LE CHOC DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

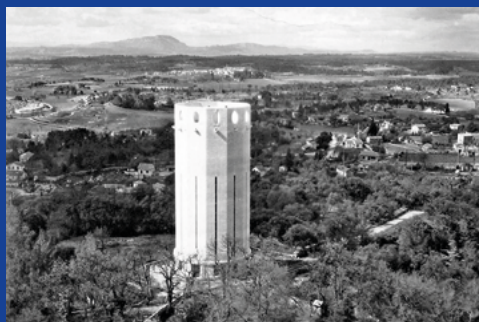
La Seconde Guerre mondiale vient à nouveau heurter la vie des Castelnaubiens. Après l'armistice de 1940, la ville est située en zone libre (appelée zone Sud à partir de 1942), sous autorité du gouvernement de Vichy. La ville demeure administrée par le député-maire

Moïse Majurel, qui vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Les troupes allemandes s'installent à partir de novembre 1942, réquisitionnant de nombreuses propriétés de la commune. Alors que les spoliations, les restrictions alimentaires et l'insécurité générale rendent la vie difficile, **la résistance et les maquis** s'organisent. Après le débarquement de Provence le 15 août 1944, les troupes allemandes reçoivent l'ordre de se replier. Le 17 août, le Comité départemental de libération donne mission aux Forces françaises de l'intérieur de passer à l'attaque et aux maquis de freiner cette retraite par des sabotages et des embuscades. Les bombardements alliés éventrent notamment le pont du chemin de fer communal, touchant plusieurs propriétés alentour. Après la libération de Montpellier le 23 août, les troupes allemandes empruntent l'axe Grabels-Jacou. Afin d'assurer la défense de Montpellier, les résistants et maquisards, dont certains sont castelnaubiens, lancent de nombreuses attaques mettant en fuite les derniers Allemands, parmi lesquelles celle de Montferrier le 24 août.

Le rétablissement des institutions républicaines met fin à l'épuration extrajudiciaire qui humilie, tond les femmes, traque les collaborationnistes, tout en créant les cours martiales pour juger les responsables de l'administration, les hommes politiques et les entreprises collaboratrices. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le monument aux morts porte les noms de sept soldats morts au combat, d'un civil ainsi que de cinq résistants.



**Population castelnauienne
(en nombre d'habitants)
de 1800 à nos jours**



**Le château d'eau peu après
son inauguration en 1953**



**La clinique du Parc sur une
carte postale éditée dans les
années 1970**

**Le lycée Georges-Pompidou qui
ouvre ses portes en 1996**



**L'ensemble immobilier
Prado-Concorde dont
la première pierre est posée
en 2017**



LA CROISSANCE URBAINE ET DÉMOGRAPHIQUE

DÉFIS ET MUTATIONS DE CASTELNAU-LE-LEZ

LE VILLAGE DEVIENT VILLE

En 1947, Jean Fournier devient maire et le reste jusqu'en 1978. Cette stabilité, tant du maire que d'une partie de l'équipe municipale, permet de répondre aux besoins d'une population qui ne cesse d'augmenter et d'une société en pleine transformation. Le village agricole devient peu à peu **une ville de la banlieue montpelliéraine** alors en plein développement.

Castelnau-le-Lez, en mutation, accueille de nombreux rapatriés d'Afrique du nord, à la suite des indépendances du Maroc et de la Tunisie en 1956 ainsi que de la guerre d'Algérie qui prend fin en 1962. Elle entreprend son extension vers la campagne et les garrigues tout en poursuivant une politique d'équipements publics. L'aménagement et l'élargissement des routes se poursuit (chemin de la Gardie en 1953, route de Clapiers en 1962). De nouveaux lotissements voient le jour (Les Genêts en 1966) aux côtés de zones résidentielles de villas et de logements sociaux (résidence Lyautey en 1964). La ville se dote d'équipements scolaires, culturels, sportifs et médicaux (collège Frédéric-Bazille en 1964, clinique du Parc en 1967). L'expansion fulgurante de Montpellier et l'installation sur le territoire de la commune de l'usine IBM en 1965, année de création du District de Montpellier, continuent de développer son attractivité. Sa population croît de manière exponentielle (2 923 habitants en 1954 contre 14 214 en 1999). Dans cet élan, l'hôtel de ville actuel est inauguré en 1972 et de nouvelles zones d'activités voient le jour (la Garrigue en 1975) aux côtés d'autres aménagements (complexe sportif Jean Fournier en 1980, restaurant scolaire en 1981...).

Sur fond d'exode urbain, cette expansion se poursuit dans les années 1990 (zone d'activités de l'Aube rouge en 1986, quartier du Devois à partir de 1988). Dès lors la ville s'inscrit dans **l'ère contemporaine** (palais des sports Jacques-Chaban-Delmas en 1991, lycée Georges-Pompidou en 1996, avenue de l'Europe, ligne 2 du tramway, parc Jean-Mermoz et pont de la Concorde en 2006, place de l'Europe en 2011).

CASTELNAU-LE-LEZ AUJOURD'HUI

Forte de son histoire à la fois riche et complexe, Castelnau-le-Lez compte en 2022 environ 23 000 habitants répartis sur 1 118 hectares et poursuit aujourd'hui sa dynamique d'équipement ainsi que ses actions en faveur de l'enfance, de l'éducation, de l'action sociale, de la culture, des sports et encore de la démocratie participative. Desservie par un réseau de transports collectifs toujours en développement, elle est aujourd'hui **un acteur majeur de la métropole montpelliéraine**, dotée d'un tissu associatif diversifié et d'un dynamisme économique important, dominé par trois secteurs forts que sont la santé, le numérique et les services, avec de nombreuses créations d'entreprises (industrie, activités scientifiques et techniques, commerce, services, transport, construction, finances et assurances...).

La ville s'efforce depuis peu, en parallèle à son urbanisation, de **valoriser l'histoire** de son territoire ainsi que son patrimoine conséquent, qu'il soit archéologique, bâti, naturel ou encore immatériel.



◀ **Castelnau en arrière-fond
du tableau *Vue de village*
peint par Frédéric Bazille
en 1868**

Édition

Montpellier 3M
Pôle Culture & Patrimoine
Mission Patrimoines

Isabelle Hirschy
Architecte du patrimoine
Responsable

Caroline Frinault
Historienne de l'art
Chargée de la valorisation
des patrimoines

& Ville de Castelnau-le-Lez
Direction Culture & Événementiel
Service Patrimoine & Médiation

Marie-Pierre Pambrun
Chargée des affaires culturelles

David Boyer
Guide conférencier
Chargé de l'animation culturelle
et du patrimoine

Recherche et textes

Ville de Castelnau-le-Lez
David Boyer

Inrap
Responsables de recherches
archéologiques
Isabelle Daveau
Frédéric Jallet
Vincent Mourre
Hervé Pomarèdes
David Tosna
Grégory Vacassy

Centre régional d'histoire de la
résistance et de la déportation
Véran Cambon de Lavalette
Anik Deschamps

Maquette graphique

Caroline Frinault
d'après *Des signes*
Studio Muchir Desclouds, 2018

Impression

Imprimerie de Bourg (Narbonne)
Septembre 2022

Illustrations

1. 13a. 20c. Montpellier 3M
Communication
Christophe Ruiz

4a. Inrap
Vincent Mourre

4b. 8b. Montpellier 3M
Lattara
Mario Marco

5. Michel Py

6a. 6b. Inrap
Isabelle Daveau

6c. Lucrèce Écard

8a. 10b. 17b-d. 19. 20a.
Ville de Castelnau-le-Lez
Espace culturel Pierre-Fournel

9. Inrap
Fabrice Leroy

10a. AMM (AA1)

12. Archives nationales
(306 AP/163)

13b. 17a. 20b. AD34
(G4142, 1770 W 48 & 2 FI CP 3614)

14. Archives municipales
de Castelnau-le-Lez (1D1)

16. Montpellier 3M
Médiathèque Émile-Zola
(1652 RES)

20d. Philippe Chancel

22. Montpellier 3M
Musée Fabre

Références bibliographiques

BAUMEL Jean, *Histoire d'une
seigneurie du Midi de la France*,
tomes 1 & 2, Causse, 1969 & 1971.

CHOLVY Gérard (dir.), *L'Hérault, de
la Préhistoire à nos jours*, Éditions
Bordessoules, 1993.

ESCRIVE Henri & ESCRIVE
Jacqueline, *C'était Castelnau-le-
Lez : une ville-mère de Montpellier*,
tome 1, Maury Imprimeur, 2002.

FICHES Jean-Luc, *Les
agglomérations gallo-romaines
en Languedoc-Roussillon*,
*Monographies d'archéologie
méditerranéenne*, volume
13, Association pour le
développement de l'archéologie
en Languedoc-Roussillon, 2002.

SCHNEIDER Laurent, « Cité,
castrum et 'pays' : espace
et territoires en Gaule
méditerranéenne durant le haut
Moyen Âge. L'exemple de la cité de
Nîmes et du pagus de Maguelone
(V^e-XI^e siècle) », dans *Le château
et la ville : espaces et réseaux
(VI^e - XIII^e siècle)*, École française
de Rome, collections de la Casa
de Velázquez, Castrum 8, 2008,
pp. 29-69.

VÉРАН Marie-Noëlle, *Pages
d'histoire : Castelnau - Le Crès,
depuis la Révolution*, Éditions
Climats, 1994.

VIAL Julien, « Le Montpelliérais »,
dans *Carte archéologique de la
Gaule*, Maison des sciences de
l'homme, 2003.

Remerciements

Vincent Challet
Diane Dusseaux
Lucrèce Écard
Jordan el Ouardi
Charlotte Gleize
Matthias Millon
Didier Poux
Anne Schneider

sans oublier les agents des AD34,
des AMM, des Archives nationales
(Pierrefitte-sur-Seine) et du site
archéologique de Lattara.

« LA POSITION PITTORESQUE DE CASTELNAU OFFRE PLUSIEURS VUES AU DESSINATEUR. »

Jean-Marie Amelin, « Castelnau » dans *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault ou esquisse d'un tableau historique, pittoresque, statistique et commercial de ce département, orné de douze vues et d'une carte générale*, 1827.

Montpellier Méditerranée Métropole a obtenu **le label Pays d'art et d'histoire** le 11 mars 2020.

Le ministère de la Culture attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, préservation et médiation.

Aujourd'hui, un réseau d'environ 200 villes et pays offre son savoir-faire sur toute la France.

La mission Patrimoines, au sein du pôle Culture et patrimoine de Montpellier Méditerranée Métropole, met en œuvre, développe et promeut les actions de valorisation des patrimoines sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Hôtel de Métropole
50 place Zeus
34000 Montpellier
Tél : 04 34 88 76 74

Le service Patrimoine, médiation culturelle et festivals de la direction Culture, événementiel et vie associative de la Ville de Castelnau-le-Lez œuvre en faveur de la valorisation de l'histoire et des patrimoines de la ville au travers de différentes manifestations et développe son offre de médiation à destination de tous les publics, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Espace culturel Pierre-Fournel
Rue Armand Barbès
34170 Castelnau-le-Lez
Tél : 04 67 14 27 40

